

Mais si les anbergistes souffrent, c'est qu'ils le veulent bien. Qu'ils suivent le conseil que l'honorable Juge Mondelet leur donne ; qu'ils prennent un bon métier, et ils seront à l'abri de la misère. Qu'ils gagnent, comme le reste des hommes, leur pain à la sueur de leur front—ils deviendront bientôt des citoyens utiles—tandis qu'une grande partie d'entre eux ne forme aujourd'hui qu'une troupe de paresseux, souvent d'ivrognes dont l'unique pensée est de spéculer sur l'immoralité publique pour vivre.

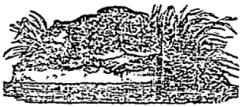
Nous disions dernièrement à un anbergiste : " Il y a des honnêtes gens parmi les anbergistes—et ceux là ne vendent jamais aux ivrognes ; pour quoi ne faites-vous pas comme eux ! " ce brave homme nous répondit naïvement : " Ah si je ne vendais qu'au gens comme il faut, je ne pourrais pas vivre ! " Et voilà le grand mot ( nous ne disons pas de tous ), mais de la plus grande partie des anbergistes. " Nous ne pourrions pas vivre si nous ne vendions pas aux ivrognes. " C'est à dire, nous ne pourrions pas vivre si nous n'arrachions pas à cet homme l'argent dont il a besoin pour acheter du pain, des habits, pour sa femme et ses enfants—nous ne pourrions pas vivre si nous n'aidions pas à se perdre, à se ruiner, à se dégrader au-dessous de la brute tous ces ivrognes qui nous soutiennent.

Encore une fois que tous les amis des bonnes mœurs, tous les amis de l'éducation, tous les amis du pays se donnent la main, pour diminuer autant que possible le nombre des auberges—ces maisons sont comme des sensuels qui sucent la graisse du peuple, l'affaiblissent et le ruinent—elles sont comme des vipères qui le piquent constamment et font circuler le poison de tous les vices dans ses veines.—Que le clergé partout donne la main aux magistrats—et que les magistrats prêtent leur influence au clergé, et nous n'avons aucun doute de voir bientôt disparaître le mal que l'honorable juge Mondelet a signalé avec tant de force et d'à-propos comme principale cause de l'affreuse démoralisation dont nous sommes tous les jours les témoins, et dont nous serons bientôt les victimes si on n'en arrête pas promptement les progrès.

Les voyageurs, d'ailleurs n'en seront que mieux sur la route : car diminuer les auberges, c'est assurer au petit nombre de celles qui resteront les moyens de se pourvoir mieux que par le passé, de tout ce qui est nécessaire pour bien recevoir leur monde.—On aura soin partout de n'encourager que les aubergistes respectables—(car encore une fois, nous en connaissons plusieurs qui le sont véritablement) ce sera encore un moyen bien court et bien prompt de se débarrasser des autres.—D'ailleurs nous nous proposons de revenir sur ce sujet, que nous regardons comme de la plus haute importance.

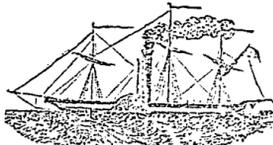
UN DU PEUPLE.

Montréal, 21 octobre 1847.



MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 22 OCTOBRE 1847.



ARRIVE'E DE LA MALLE ANGLAISE.

Le steamer anglais et le steamer français sont arrivés le premier à Boston et le second à New-York.

Comme les matières pour notre feuille étaient à peu près toutes composées, lorsque nous avons reçu nos journaux, nous ne pourrions donner que une partie des nouvelles. De plus, ces nouvelles ne seront que politiques ; car nos journaux religieux nous arrivent trop tard.

Comme on pourra le voir par notre Bulletin Commercial la fleur et le blé avaient subi une baisse assez considérable, et les faillites continuaient comme précédemment.

En Italie, les affaires ne s'amélioraient pas. Le mouvement ne se ralentissait nulle part ; seulement les gouvernements commençaient à montrer un peu plus d'énergie dans l'Italie centrale, où le peuple a abdicqué toutes ses divisions pour ne penser qu'à la grande affaire de l'indépendance.

L'Italie Septentrionale, se montre ainsi que la partie du Sud bien portée à se faire justice elle-même. En Sicile et dans les Calabres, l'insurrection continuait à faire de grands progrès. Quant à l'affaire de Ferrare, elle paraît devoir s'arranger amicalement, au moyen d'une convention entre le gouvernement pontificale et celui de Vienne.

A Lucques, le duc a mis, en les mains du Conseil d'Etat, le soin de gouverner et la régence, et lui donne le pouvoir de faire dans le sens réformateur ce qui sera nécessaire, sans porter atteinte à ses droits de souverain.

En Angleterre, la crise commerciale continue comme aux dernières dates, et la sympathie en faveur du Pape va toujours en croissant. Un catholique vient d'être nommé gouverneur de Malte, tandis que l'on dit que Mgr. Wiseman est chargé par la Cour de Rome de préparer les voies à un rapprochement entre les deux gouvernements. L'état de l'Irlande ne s'améliore nullement, et l'on craint fort pour l'hiver le retour du fléau de l'an dernier. Lord Minto était, dit-on, en marche pour Rome.

En France, M. Guizot est nommé premier ministre en remplacement du duc de Dalmatie, nommé maréchal-général. Le duc d'Aumale, nouveau gouverneur de l'Algérie, a dû quitter la France pour son gouvernement le 2 du courant. Sa nomination est vue d'un mauvais oeil. Le gouver-

nement ne se prononce pas davantage relativement, aux affaires d'Italie.

En Suisse, on s'organise de part et d'autre et l'on se prépare à la guerre civile. Le sanderbund ne veut pas chasser les Jésuites ni dissoudre la ligue, et les douze autres cantons persistent à vouloir le contraire. On conçoit combien sombre est l'avenir de ce malheureux pays.

En Espagne, les choses vont comme précédemment, ou plutôt ne vont nullement. On craint fort une guerre civile ; il y aurait trois drapeaux, celui de la Reine, celui de Montemolin et celui d'Espartéro. Pour le Portugal, c'est à n'y rien comprendre.

En Autriche, tout ne paraît pas devoir être tranquille. Dans le cœur de l'empire, à Vienne, il se forme un parti en faveur du Souverain-Pontife, en sorte que si l'Autriche attaque ses voisins d'Italie ou de Suisse, elle se verra tourmenté par quelque crise intestine. D'ailleurs, la liberté de la presse est une mesure que l'on demande dans plusieurs parties importantes de l'empire.

En Bavière, les chambres devaient se réunir sous peu de temps ; l'anxiété était grande.

La Grèce vient de perdre son premier ministre, le fameux Coletti, qui est décédé le 12 septembre. Cet homme d'état était parvenu à faire disparaître les divisions et à donner de l'appui au gouvernement ; mais on craint fort que, dans l'état actuel des choses les rivalités et les dissensions ne se réveillent à cette occasion.

En Chine, l'exaspération contre les Anglais ne faisait qu'augmenter ; on pensait qu'il faudrait de nouveau user de mesures de rigueur, et s'emparer de quelques places fortes.

En Algérie enfin, on représente Abd-el-Kader comme à peu près battu par l'Empereur du Maroc. L'Emir serait actuellement sur la route du désert. Que signifient alors les 10000 hommes de troupes envoyés en Algérie par le gouvernement français ?

Nos lecteurs apprendront sans doute avec plaisir que nous venons de nous former dans la ville de Québec un correspondant qui fréquemment nous donnera de ses productions. Il nous promet d'être ponctuel, et nous nous flattons qu'il manquera rarement à cet engagement. Car le moindre mal qu'il pourrait faire en n'étant pas ponctuel, ce serait de décevoir nos lecteurs qui, comme tous les lecteurs en général, aiment du nouveau et de la variété.

La correspondance de ce jour en est une qui ne pourra manquer d'intéresser et de plaire. Il y est traité un bon nombre de sujet différents, et tous propres à piquer la curiosité et à fixer l'attention. Notre correspondant nous parle d'abord de notre feuille, et ne paraît pas avoir trouvé bien bon l'accueil que nous a fait le Canadien de Québec, lorsque les Melanges ont changé de rédactions et de format. Pour notre part, nous n'avons pas voulu voir dans les quelques lignes, que nous adressa le Canadien à cette occasion, autre chose que ce qui suit : " Un désir chez moi de voir prospérer toutes les familles canadiennes de Montréal (les Melanges compris. ) " Si l'intention du Canadien a été différente, nous avouons franchement que nous ne l'avons pas pénétrée, et même que nous n'aurions jamais pu croire (comme nous ne pouvons le croire encore) qu'un confrère (tel que celui du Canadien) voulait donner un sens différent à ses paroles à ce sujet.

Après quelques mots sur la presse de Québec, notre correspondant nous parle des tableaux de M. C. F. Hamel ; puis il en vient à un fameux ange Raphaël de M. Plamondon. Nous espérons que les prévisions de notre correspondant ne se réaliseront pas, et que tout en retirant beaucoup d'honneur, M. Plamondon, retirera aussi beaucoup d'argent. L'honneur en effet est une excellente chose, mais on ne s'en sauve guère, lorsque l'on a peine à gagner de quoi se soutenir. Vraiment ce serait une honte pour les Canadiens, si les artistes distingués qu'ils ont au milieu d'eux, périssaient de misère, faute d'être encouragés. M. Viger, comme nous l'avons déjà dit, a donné un exemple superbe en faisant peindre ce tableau ; d'autres citoyens aisés n'en donneront pas un moindre en suivant la même route.

Après les peintres, ce sont les littérateurs qui paraissent sur la scène, notre correspondant donne une idée fort avantageuse de l'ouvrage de M. Gingras et se propose de continuer ce sujet dans une autre lettre.

La société de discussion vient ensuite, et reçoit des éloges que certainement elle mérite, pour le zèle qu'elle déploie les membres dans la belle cause de l'éducation de la population canadienne. Elle ne saurait être trop encouragée, surtout si elle suit le programme qui nous en est ici tracé.

A la suite des littérateurs, notre correspondant fait paraître le collège de médecins et de chirurgiens du Bas-Canada, et nous montre ce que nous devons penser de la loi de la dernière session à ce propos.

Il n'y a pas jusqu'aux éteignoirs qui ne trouvent leur place dans notre correspondance ; ce qui en est dit marque assez que dans le district de Québec comme dans celui de Montréal ils ne sont pas en odeur de sainteté.

Viennent enfin quelques mots en faveur des entrepreneurs M. Crémazie de Québec, et relativement à la nouvelle église catholique qui s'y bâtit.

Comme on le peut voir, les sujets sont variés, ils sont nombreux, ils sont bien choisis. C'est une acquisition pour notre feuille que ce correspondant que nous remercions pour sa lettre de ce jour, et dont nous attendons la prochaine avec impatience.

CORRESPONDANCES PARTICULIÈRES

MELANGES RELIGIEUX.

M. L'ÉDITEUR.

Quelqu'ait été le sort de ma première lettre, égarée ou non transmise, de la fin du dernier mois, je reviens à cette heure un peu tardive peut-être, à quelques mois de préambule relatifs à l'agrandissement de votre feuille. Bien accueillis dans cette localité, les Melanges doivent compter sur la même faveur dans ce diocèse où l'absence d'un organe religieux est, remarquable depuis longtemps. Au reste, la cause des intérêts canadiens aura dans ce journal religieux un appui non moins utile qu'un autre à la religion n'est-elle pas la première de toutes les causes, l'élément de toute nationalité ? J'exprime avec vous cette idée dans la persuasion que bien d'autres la partageront, quoiqu'en ait dit le Canadien, ni par une pensée que je ne saurais définir. J'ai peut-être à mon tour le droit de dire que les Melanges sous leur forme actuelle, seront mieux appréciés d'après les avantages qu'ils sont calculés à produire que par le plus ou le moins de faveur qu'ils pourraient mériter au jugement du Canadien ou de ses égaux.

Québec fournir en ce moment peu de nouvelles : les journaux de notre bonne ville n'ont eux-mêmes que la chronique étrangère pour aliment, et il en est toujours ainsi lorsque la chose publique est au niveau du calme plat des autres affaires. Serait-ce pour faire mieux à cette monotonie du temps qui court qu'un journal de cette cité d'édification assez heureux en nouvelles s'est avisé d'apprendre à ses lecteurs de quelle façon la trop fameuse Lola-Montès est devenue grande dame ! Je ne sais, mais le personnage, vous le voyez, a rien de sémaphique et, pour trancher le mot, nous aurait valu laisser au feuilleton du Nécrologie l'honneur d'avoir publié cette histoire au lieu d'une célébrité de cette espèce. Une pareille lecture, qui a sa destination propre, est loin de convenir à notre scène. Il faudrait toujours proportionner le récit à la moralité du lecteur.

Vous aviez dit un mot dans le temps des tableaux imprimés que notre concitoyen, M. C. F. Hamel, expose à la vente ; depuis, et avec autant de droit, le Journal de Québec en a donné une critique assez ample. J'ai moi-même jeté un coup-d'œil à ces tableaux et j'avoue qu'ils ne sont pas de qualité à mettre dans un jour d'avantage le savoir-faire de nos artistes canadiens. Cependant, s'il fallait être exact, on devrait convenir que plusieurs de nos églises de la campagne (au moins dans ce district) n'en ont pas de préférables, et qu'on en voit d'inférieures en quelques endroits. Je serais plus précis sur ce fait, s'il était nécessaire. Les yeux, je le sais, ne sont pas les juges en telle matière ; une connaissance spéciale de l'art est encore nécessaire. Je ne prétends point exclusivement à cette connaissance, mais sans l'aider le sentiment du Journal à cet égard, je me contente d'exprimer le mien.

Le même journal fait aussi l'éloge d'un tableau de l'un de nos artistes, M. Plamondon : " L'Ange Raphaël se découvrant à Tobie ; " c'est peu que des éloges pour de telles œuvres. Dans un pays comme le nôtre, il y a infiniment de mérite à cultiver les arts jusqu'au point d'y exceller, et M. Plamondon recueillera plus d'honneur encore que de bénéfices de ses laborieuses persévérances.—Dans un but analogue—celui d'honorer la patrie—mais pour un autre objet, M. Thomas Pourquier, élève en architecture, va quitter le pays. Avec l'aide de ses concitoyens, et à quelque école de l'Europe où les pures théories de ce bel art sont enseignées et mieux encore suivies, il pourra devenir l'architecte que sa rare aptitude promet au Canada. L'année dernière un autre jeune canadien doué d'un talent supérieur pour la peinture, M. Antoine Falardieu, s'est embarqué à Québec pour l'Italie, accompagné de nos souhaits. D'ici à peu d'années, le pin-crayon de cet artiste, dont quelques échantillons ont déjà fait admirer la délicatesse, lui méritera nos suffrages.

En littérature, M. Léon Gingras, prêtre, vient de fournir une production remarquable. La relation imprimée de ses voyages en Egypte, Arabie, Terre-Sainte etc. etc., annoncée dans votre feuille, a beaucoup de circulation. L'intérêt qui attache à ce livre naît de l'intérêt même qu'inspirent les lieux qu'a visités l'auteur et qu'il sait décrire dans un style tou-à-fait littéraire et avec le détail convenable. Parcourir cet ouvrage est le moyen de s'initier aux douces émotions dont l'âme de cet écrivain était pleine à l'aspect des contrées que l'histoire des premiers âges du monde célèbre, et principalement sur cette terre vénérée qui fut le berceau de la religion et le témoin de ses mystères. Celui qui a vu l'Égypte et foulé le sol de Judée, n'a pas de peine à communiquer à ceux qui le lisent les impressions diverses qu'il a recueillies dans le cours de son lointain voyage. Que les amateurs de notre littérature (et où ne s'en trouverait-il pas parmi nous) se procurent cette œuvre. L'une des plus considérables qu'une plume canadienne n'ait jamais produite, et il s'assurera qu'elle est digne de trouver place dans la bibliothèque de la famille. Les deux volumes coûtent un prix modique, et en fournissant à la lecture une matière instructive, amusante et variée, ils nous mettent en relation intime avec un compatriote qui ne dit que des choses vraies, et les dit bien. On achète et souvent l'on paie cher les relations étrangères de voyage ; ne doit-on pas de même acheter le livre d'un concitoyen qui l'offre, d'ailleurs, comme un encouragement aux lettres canadiennes ?—Dans ma communication prochaine, afin de rendre justice entière à l'ouvrage, je parlerai du plan de l'auteur et de la manière dont il l'a exécuté.

La société de discussion a enfin ouvert ses séances qui sont une véritable école populaire où la littérature, les arts et tous les objets utiles trouvent un interprète, et sont également en honneur, sous les auspices de la religion et des saines doctrines. Sans être religieuse, cette institution permet à ceux qui en sont membres la dissertation sur des matières d'intérêt public ou d'histoire qui ont quelque rapport à la religion, mais dont l'objet n'est point la discussion de ses dogmes. Elle n'est pas non plus politique, mais on y traite les questions qui se rattachent à l'éducation, aux principes du droit public, à la nature des gouvernements, aux besoins sociaux, aux institutions chères au peuple, à l'amour de la patrie. La censure de nos hommes publics, la critique amère de leurs actes, le blâme de leurs opinions individuelles, en un mot les personnalités qui peuvent conduire à l'irritation et de là à la dispute, sont bannis de la discussion. Un esprit de paix et de fraternité a posé cette règle nécessaire à l'harmonie, essentielle même à l'existence de toute association de ce genre.

Inculquer d'abord, dans l'esprit d'un grand nombre, des idées, des principes et des notions d'une application généralement utile, pour les disséminer ensuite au sein de la population canadienne, voilà l'objet capital que la société de discussion doit atteindre. On y fera de la discussion particulièrement sur les choses du pays, auxquelles, il faut le dire, la plupart demeurent indifférents, parce qu'on ne se convainc pas assez qu'elles méritent le premier rang

dans notre pensée et surtout dans nos spéculations intellectuelles.

L'institution dont je parle a en pour fondateur principal M. Cauchon, le rédacteur du Journal de Québec ; parmi ses membres marquants elle compte : M. A. Berthelot, député, ce généreux protecteur de l'éducation populaire qui avait occupé de ses savantes dissertations plusieurs séances avant les incendies de 1845, par lesquels ont été interrompus les travaux de la société jusqu'à cette année, par suite de la destruction des archives et du local où se tenaient les réunions ; A. Plamondon, P. L'Égaré, avocats, Prévost notaire, et nombre de jeunes messieurs de talent des autres professions. On se rappelle encore deux remarquables discours prononcés en 1845 par deux typographes, MM. St. Michel et Drapeau, l'un " de l'origine de l'imprimerie et de ses progrès. " l'autre " de la musique, " et qui furent couronnés d'applaudissements unanimes.

Bien que ma position ne me permette pas de participer directement aux avantages de la discussion dont je fais l'éloge, je dois croire qu'on me passera la longueur de ces détails en faveur de mon intention de constater tout ce qui fait à l'avantage moral et matériel de mes compatriotes.

Les médecins (et la généralité dans le district leur fait ici écho) se plaignent hautement de cette loi de notre dernière session législative qui établit le " Collège des médecins et chirurgiens du Bas-Canada. " Le grand nombre la signale comme oppressive, inspirée par un intérêt d'égoïsme et proposée sans l'assentiment ou le concours de la pluralité des membres de la profession médicale. Le tiers à peine des médecins du Bas-Canada compose la totalité des membres du " Collège " ; ainsi le corps ne s'y trouverait pas représenté. D'un autre côté, une disposition de la loi énonce que les médecins incorporés auront des " successeurs. " Dans ce mot successeurs il y a tous les éléments d'une dispute interminable. Quel médecin non incorporé aura le droit de succéder à celui des médecins incorporés qui ne sera plus ? à quel le marque reconnaîtra-t-on le successeur ?—On se pose ces questions et la loi elle-même par l'effet de cette inadvertance de vient purement transitoire, c'est-à-dire, qu'en toute probabilité elle ne survivra pas à ceux qui composent aujourd'hui le collège. On ne découvre qu'un moyen de prévenir ce décès, en partie double, c'est de convenir qu'un tiers d'un membre du Collège, des médecins non-incorporés, ayant tous un droit égal à lui succéder, s'assembleront fraternellement et tireront entre eux à la courte-paille. La composition du bureau de six médecins-gouverneurs ajoutée à ces sujets de plainte un autre grief : les Canadiens ont eu l'honneur d'en être exclus. Cette injustice se présente en particulier sur un médecin distingué de cette ville, qui par son rang d'ancien et par ses constants efforts pour obtenir l'incorporation de ses confrères, avait droit à quel que attention. A tout cela est venu se joindre la contribution pécuniaire ordonnée par le Bureau, laquelle paraît à tous exorbitante à l'exception toutefois de ceux qui la perçoivent.

Ce que je viens de dire résulte de l'ouvrage de l'Esprit du temps. Un tel esprit, quand il se met en contradiction ouverte avec la justice, est vraiment d'une espèce bien dangereuse, car enfin n'est-ce pas à lui qu'un étranger de votre district est redevable de pouvoir échapper à la destination qu'il avait si bien méritée ? Peut-être verrons-nous quelque jour un autre fonctionnaire de même titre, habitant de notre comté de Québec, recevoir aussi sa lettre de dégrèment nonobstant la preuve en bonne forme de certaines particularités qu'il même ne lui ont mérité rien de moins que la déchéance. Je ne le dis pas, car il n'est visible de par-ouïe, et le public attend un jugement conforme à l'équité qui se pour-ait avec l'auteur au sujet de ce réfactaire de la justice. La élémence de l'autorité envers un magistrat prévaricateur et conventionnel de l'être, serait un exemple fâcheux ; pour mieux en convaincre, il suffit de lire que l'individu dont la conduite occupe en ce moment l'attention publique, avait pris un singulier moyen de rendre la justice dans son ressort : c'était d'obstruer lui-même ou de faire obstruer, la voie publique, afin d'avoir à punir une négligence de deuil dans la personne d'un canonié. Que de pareils attentats demeurent impunis, et la morale ne compte plus rien dans le monde.

MM. Crémazie, libraires, mettent sur pied un magasin nouveau de livres sur la rue de la Fabrique ; c'est le point central et le plus fréquenté de la ville. La boutique se porte à cet établissement, pépinière de bons livres dans tous les genres, et dont ils ont un fonds considérable à disposition. La prospérité de cette maison démontre l'extension du goût des lettres dans nos localités.

Les travaux d'érection de l'église catholique du faubourg St. Jean sont à la veille d'être discontinués pour l'hiver. Les murs sont parvenus à une certaine hauteur, mais la construction de la sacristie est plus avancée que le reste de l'église. Le temple dominera une belle perspective, et fera honneur à la cité.

Québec, 19 octobre 1847.

NOUVELLES ECCLÉSIASTIQUES.

Nous avons le plaisir de pouvoir continuer à donner des nouvelles satisfaisantes sur la santé de Mgr. Primer. S. G. va de mieux en mieux, et l'on a tout lieu d'espérer une prompte convalescence.

Il en est de même de M. Clément, et pour M. Moreau, bien que nous n'ayons pas de nouvelles récentes, nous le croyons à peu près hors de danger.

Nous avons la douleur d'apprendre, par une lettre particulière, que M. Paquin, curé de St. Eustache, est tombé hier d'un coup d'apoplexie qui le met dans le plus grand danger. Ce serait une perte pour le clergé, c'en serait une grande pour le pays, surtout dans le moment actuel.

Une autre lettre nous apprend que M. Portier, curé de Blairfindi, a eu une chute dans laquelle il s'est brisé une partie de la figure, et surtout l'os principal du nez. M. Portier a été transporté immédiatement chez lui, et les médecins craignent fortement une inflammation de cerveau.

Quelques jours auparavant, M. Labelle, curé de Répigny, a eu lui-même un accident dans le même genre, mais on espère qu'il va se rétablir bientôt.

Enfin une lettre en date du 20, nous annonce que M. l'abbé de La mothe, de Ste. Scholastique, venait de recevoir les derniers sacrements de la religion, et que l'on avait tout lieu de croire qu'il ne prolongerait pas son existence au delà des vingt-quatre heures.

Nous avons omis de dire dans notre dernière feuille que la Gazette Officielle de samedi dernier contient un avis par lequel on informe le public qu'à la Prochaine Session de la Législature il sera fait application pour construire un chemin de fer depuis la Ville de Brandtford jusqu'aux rives de la Rivière Niagara, vis-à-vis Buffalo. La nouvelle Compagnie prendra le nom de Compagnie du Chemin de fer de Buffalo et de Brandtford.